



République Française
Département de l'Hérault
Extrait du registre des délibérations du 13 février 2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LODEVOIS

Date convocation	30.01.2019	L'an deux mille dix neuf et le treize février à 17 heures 30
Date affichage	30.01.2019	Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Président, Pierre LEDUC, au SIEL, à Lodève
	Votes :	Présents : P. LEDUC. D. VALETTE. D. VIGNAL. D. DRUART. L. CROS. G. MARRÉS. G. LOSSON. J.L. RASPAUD. Y. VAISSETTE. J..N. MALAN. G. BERGER. A. DIALLO Mmes V. OLIVER. S. MINERVAM. L. VERDOL Mme Odile de Simone a été nommée secrétaire de séance
Présents : 15	Pour : 15	
Absents : 6	Contre : 0	
Représentés : 0	Abstention : 0	

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Monsieur le Président

Présente au Comité Syndical les éléments du débat d'orientation budgétaire 2019 contenu dans le Rapport d'Orientation Budgétaire 2019, suite au vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2018 et comprenant :

- Le bilan de la section de fonctionnement et d'investissement de l'année 2018
- L'évolution de ces dépenses et recettes en pourcentages
- Un bilan de l'endettement de la Collectivité, comprenant l'épargne brute et l'épargne nette
- Les acquisitions de terrain ou servitudes réalisées au cours de l'année 2018
- Les marchés publics passés au cours de l'année 2018

Tout ceci permettant de présenter :

- Les prévisions budgétaires 2019 en fonctionnement et en investissement
- la liste des investissements à prévoir pour l'année 2019
- La présentation des engagements pluriannuels en matière de programmation d'investissement

Ces documents permettent de fixer également le montant du besoin de financement par virement de la section de fonctionnement pour l'année 2019 (soit la somme de 990.000€).

Il invite donc le Comité Syndical à se prononcer sur ce point.

Le Comité Syndical

ouï l'exposé de M. le Président, ayant délibéré sur les éléments du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2019 après que ceux-ci aient été présentés par le Président, décide :

- de prendre acte du débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu pour l'année 2019
- d'approuver le Rapport d'Orientations Budgétaires tels que présenté.

Ainsi fait et délibéré
Pour copie conforme au registre
Suivent les signatures.
Le Président, Pierre LEDUC

p/Le Président
Le Vice-président délégué
Didier VIGNAL
Syndicat Intercommunal des Eaux
du Lodevois
Espace large
15 avenue Henri de Fumel
34700 LODEVE
Tél. : 04 67 88 79 26

RF Sous-Préfecture de LODEVE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/02/2019 034-253400774-20190213-DE_2019_003-DE